L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 28 JUIN 1890.

UN TRAIT SANS PRECEDENT

PLUS D'UN MILLION DE DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

Cette Institution de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et recevoir par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu régulièrement (Juin et Décembre) et les grands tirages de la Compagnie s'ajoutent aux tirages ordinaires qui ont lieu tous les autres six mois de l'année, et ont lieu tous en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Grand Tirage Mensuel, A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 15 JUILLET 1890.

GROS LOT : $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
2 Lots de	50,000	100,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de $500, ont		50,000
100 Lots de $300,		30,000
100 Lots de $200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, ont		99,900
999 Lots de $100,		99,900
2,134 Lots se montant à		$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour tous prix à payer par les Clubs, on peut tout naturellement que l'on vendrait avait. Pour ceux qui voudraient faire distribuer et la Signature Réelle. On n'assure un service plus rapide de la Poste en envoyant vite enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres enregistrées. Mode estimée par l'Express.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et allemande (ou collège de Delbens) No 203 Carondelet.

Enseignement de la langue anglaise aux demoiselles par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de chaise. Leçons particulières. Danse et musique. 9 heures de matin à 9 heures du soir. 9 avril—

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE dame espagnole désire aller à la campagne avec une famille respectable; elle enseignera parfaitement la langue espagnol ou le français, et fera de la couture ordinaire. Elle accepterait aussi une place en ville. S'adresser à Mlle B. M. Phillip street, No 125. 25 juin—10f

A VENDRE.

A VENDRE.—Par tous les pharmaciens, le Lait de Pepsine Bryantenry Mermedy. 17 juin 1 mois

A LOUER.

Nos 1 et 2 Magnolia Rompe—Nord Peters, entre le Bazar et le marché aux Bananes. Sadresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 25 juin

L'HOTEL Cosmopolitan, rue Royale, près Canal. S'adresser à J. B. Solari. 8 juin—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Hellen Nugent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,248—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Lilly Nugent, veuve de Hilary Nugent, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hellen Nugent, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 juin—28—juil 2 6

Succession de Hermann Henry Blomeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 30,466.—Cour Civile de John Herbert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hermann Henry Blomeyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 juin—28—2 6 juillet

Succession de Rosa Angela, femme de Frank Bastie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 30,527—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Josephine Davros, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 juin—28—2 6 juillet

Succession de S. H. Steers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29,811—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et le tableau de distribution présentés par F. A. Saville, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

19 juin—19 24 28

Succession de James Carrigan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,896.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Denis H. Buckley, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

26 juin—1 5 juil

Succession de Charles Henry Babad.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 28,416—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David H. Styne, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

25 juin—25 29—juil 4

Succession de John Syme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,565.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David H. Syme, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 juin—21 26 29

Succession de Henry C. Dawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,328—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Josephine Davros, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 juin—22 27—1 juil

Succession de Dr William H. Pomberton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,124—Division C—Attendu que Mme Pomberton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr William H. Pomberton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 juin—22 27—1 juil

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30,338.—Division E—Mme Lisette Kuntz, vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la somme des propr dûts de Mme Lisette Kuntz, femme de Henry Kuntz, pétitionnaire dans cette affaire, soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dites créanciers soit ordonnée et convoquée par Edgar M. Caha, notaire, à son bureau, Carondelet Place, en cette ville, le SAMEDI, 12me jour de juillet 1890, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et de nommer un ou des syndics et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1890.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

13 juin—13 28—juil 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29 596—Division E—F. A. Desponsier vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens fait par F. A. Desponsier soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue par Edgard Robert P. Upton, notaire, à son bureau dans la bâtisse Morris coin des rues Canal et Camp en cette ville, le MERCREDI 9me jour de juillet 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un ou des syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1890.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

26 juin—26 30 juillet

F. H. Jonson vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,131—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette entreprise et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Picton, syndic provisoire du créancier de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

25 juin—25 29—juil 4

Succession de John Syme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,565.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David H. Syme, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

21 juin—21 26 29

Succession de Henry C. Dawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 29,328—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Josephine Davros, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 juin—22 27—1 juil

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John Bausch vs. Ernest Lechner

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 13,253—En vertu, d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles E. Lavilleboeve, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28me jour de juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, passages, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, savoir : les numéros 18, 19, 20, 21 et 22, sur un plan dressé par L. H. Pilie, voyer, en date du 4 octobre 1872 et annexé à l'acte d'inventaire de la succession de Louis Fernando Grout, pris par Octave Prouet, notaire, les 16 et 17 octobre 1872, lesquels terrains mesurent, au pied américain, comme suit : Les terrains 18 et 19, chacun, 32 pieds de façade rue St Patrick sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; et les terrains 20, 21 et 22, chacun, 30 pieds de façade rue Toledano, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant la même propriété qui fut acquise par le vendeur par achat de la succession de Louis Fernando Grout, par acte passé devant Oscar Drouet, notaire, le 28 mars 1872, enregistré au Bureau des transferts, livre 107, page 274 et 275 et acquise par Eugène Lecoq et Frederick Kniepp, le 3 octobre 1882, pardevant John Bendernagel, notaire, enregistré dans la C. O. livre 116, folio 545.

Saisi dans l'affaire susdite et sus-numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

24 mai—24 31 juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Recouvrement.

Dans l'affaire de la Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe vs la Compagnie d'Assurances Hope, No 11,700, Cour de Circuit des State Unis.

En vertu d'un ordre de Cour, rendu le 20me jour de juin 1890, nous offrirons en vente à l'encan, au plus haut enchérisseur, LUNDI, 7me jour de juillet 1890, à midi, à notre bureau, dans la bâtisse Denegre, 33 rue Carondelet.

Un bond consolidé de la Louisiane de 4 pour cent, et un lot de rentes de Louisiane, jugements et billets, accusés dans une liste enregistrée en notre bureau, bâtisse Denègre, No 33 rue Carondelet.

A. B. WHEELER,
DAN. A. ROSE,
Recevers du Hope Insurance Co.

27 juin—27—juil 2 6

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomas C. Meynier, demeur, vs Mme Kate Hanley, individuellement et comme tutrice de etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,732—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Josephine & Annonciation, étant à une distance de soixante pieds mesure française, de l'encoignure Jackson et Annonciation, et mesure, au pied américain: trente pieds de face à la rue Jackson sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 juin—23 30 juil 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété formant l'encoignure des rues Constance et Ste-Marie dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Laurel et St-André.

Mutual Loan & Building Co. vs Mme Anna M. Cook et Lewis W. Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 30,141, — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Josephine & Annonciation, étant à une distance de soixante pieds mesure française, de l'encoignure Jackson et Annonciation, et mesure, au pied américain: trente pieds de face à la rue Jackson sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 juin—23 30 juil 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété formant l'encoignure des rues Constance et Ste-Marie dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Laurel et St-André.

Mutual Loan & Building Co. vs Mme Anna M. Cook et Lewis W. Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 30,141, — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre rues Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies et privilèges leur appartenant et qui en dépendent, situé dans le 4me district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Laurel, St. André, Ste-Marie et Constance, le dit morceau ou portion de terre forme le coin des rues Constance et Ste-Marie et mesure soixante pieds de face à la rue Constance sur une profondeur et façade à la rue Ste Marie de cinquante huit pieds un pouce et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété, près du Parc Audubon, Sixième District.

Arthur Denis vs. W. G. Wehner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 29,050—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par la ligne inférieure du Upper City Park, situé dans la partie supérieure de la ville, les rues Camp, Calhoun et Magazine, et connu sous le No 29, du Recteur; ledit lot des sept lots sont désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sur un plan du dit lot dressé par Arthur de Armas de cette voyer en date du 21 avril 1890, et annexé à l'acte de vente du dit lot No 1 du dit lot, à John Q. Flynn, passé pardevant George C. Prout, notaire, le 27 septembre 1886, et ayant les mesures suivantes d'après le dit plan, à savoir :

Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun vingt-huit pieds 10 pouces et trois lignes de face à la ligne inférieure du Upper City Park sur une profondeur de cent soixante-trois pieds un pouce, et une largeur sur la ligne du fond de vingt-huit pieds trois pouces et trois lignes; les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et quatre lignes entre lignes parallèles; le dit lot No 10 formant l'encoignure de la rue Camp et Upper City Park sur une profondeur de cent soixante-trois pieds un pouce, et une largeur sur la ligne du fond de vingt-huit pieds trois pouces et trois lignes; le lot 11, 8 pieds 10 pouces, la, le dit ter ain reprend sa largeur et a une seconde profondeur sur la dite ligne de 9 pieds 7 pouces et trois lignes sur laquelle il a une largeur de 22 pieds 9 pouces; le tout d'après un plan dudit terrain annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, ancien notaire en ladite ville, en date du 9 février, 1836. Cette bâtisse est dans le cour du centre de produit et sera toujours en demande et rapportera un bon loyer.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit à 7 pour cent par an d'intérêt jusqu'à parfait paiement; garantie hypothécaire spéciale et privilège du vendeur avec la clause usuelles de sécurité; taxes de 1890 assumées par l'acquéreur; et en cas de défaut de payer 10 pour cent seront exigés au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Octave Morel, notaire.

25 juin—25 28—5 12 19 26 juil

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN ET MAISON DE RESIDENCE

Coin nord-ouest des rues Constance et Thalie,

ET QUATRE MAISONS

Rue Thalie, entre les rues Constance et Magazine.

Succession de Michael Clark.

Nos 29,967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur, successeur de C. E. Girardey & Co.—Bureau, No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juillet 1890, midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu l'Hon. F. A Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 16 juin 1890, dossier No 29,313, pour le compte de la succession de Mme Mary D. Bradley, décédée, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel, désigné comme lot No 6, et mesurant 23 pieds 3 pouces de face à la rue Philip, sur une profondeur de 125 pieds de profondeur et de face à la rue Philip, terminant le coin des dites rues.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et donnant en plus un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Benjamin de Ronde.

26 mai—24 31—7 14 21 28 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et améliorée dans le quatrième district.

Résidence sur l'avenue Jackson et propriété rapportant de bons revenus rue St-Thomas.

Vente péremptoire pour effectuer un partage.

Succession de feu le Dr F. W. Gustine.

Vente à crédit à l'encan.

Pour le compte des derniers acquéreurs qui ne se sont pas conformés aux obligations de l'adjudication du 19 avril 1890.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 12 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu pour le compte et les risques de Félix Loeb et de Mme Eloise Loeb qui ne se sont pas conformés aux obligations de l'adjudication du 19 avril 1890.

Propriété.

1° La résidence de famille à deux étages No 324 avenue St-Charles, 8e maison de l'angle de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Chippewa et St-Thomas. Le lot mesure 31 pieds 6 pouces de face sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une grande et confortable résidence en bois à deux étages, avec grandes galeries, bains froids et chaudes, gaz, eau, etc., et les deux lignes du terrain, avec barrière à claire-voie, jardin de façade, verdure, arbres ombragés, orangers, etc.

N. B.—Les cuisines et les cuves de la bâtisse sur l'avenue Jackson qui sont construites sur le lot No 4 (sur la rue St-Thomas) n'achète pas de droit sur les bâtisses et les acquéreurs des deux lots auront droit tenir et jouir ensemble les bâtisses au propriétaire dans les 15 jours du jour de la vente.

2° Un beau gazonné touchant à la propriété ci-dessus et désigné comme lot No 5 mesure 32 pieds de face à l'Avenue Jackson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° La maison à deux étages à double corps de logis No — rue St-Thomas, touchant dans le fond à la propriété ci-dessus. Le terrain mesure 39 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue St-Thomas sur 132 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La dite portion de terrain est composée de deux différents lots, 3 et 4 sur un plan de MM. Tourné et DeLisle, daté le 5 mai 1858. Cette propriété est louée à raison de 16 par mois.

Conditions de la vente pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an, le gage du vendeur et toutes les clauses ordinaires de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de 1890 et feront en moment de la vente un dépôt de 10 pour cent.

Actes de ventes, aux frais des acquéreurs pardevant Jno. V. Wark, notaire, 7 Commercial Place.

22 juin—22 24 29—5 12 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,430—Alfred S. Jackson vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession du pétitionnaire Alfred S. Jackson soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ces créanciers soit tenue pardevant Ferdinand Kirchner, Esq., notaire public, mardi le 1er jour de juillet 1890 à 11 heures A. M., afin que le dit insolvable leur abandonne ses biens, leur sequestre un état de ses affaires, obtienne en décharge de toute dette, qu'un syndic soit nommé et tel: action prise relativement à la disposition des effets abandonnés comme il sera nécessaire et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant la dite réunion ainsi qu'il est demandé par le pétitionnaire, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1890.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

19 juin—19 26—1er juil

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 15me jour d'avril 1890, jugement a été rendu dans cette affaire intitulée et numérotée comme suit, savoir—

Zenaide M. Verneuille vs. Son mari—Division C No 29,685.

Sur motion de P. O. Peyroux, avocat pour la plaignante, et en prononçant à la cour les preuves de la plaignante et de la loi et l'évidence étant en en faveur et contre le défendeur, il est ordonné que le jugement par défaut rendu le 8me jour d'avril 1890 soit sur une ligne oblique de huit pieds six pouces, nulle à peu près sept pieds sur une ligne droite au petits et il joint la ligne du côté vers la rue Carondelet, étant la portion du fond du lot de terre, désigné par le numéro soixante-treize, sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, le troisième jour de décembre 1866, étant un acte de vente par la succession de Mme Marie Magdeleine Lanfrey à Joseph H. Wilson. Les deux dits morceaux, dorénavant et irrévocablement décrits, formant ensemble un lot de trente pieds, quatre lignes de face à la rue Felicity sur une profondeur de vingt-trois pieds un pouce et six lignes, ledit lot des sept lots sont désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sur un plan du dit lot dressé par Arthur de Armas de cette voyer en date du 21 avril 1890, et annexé à l'acte de vente du dit lot No 1 du dit lot, à John Q. Flynn, passé pardevant George C. Prout, notaire, le 27 septembre 1886, et ayant les mesures suivantes d'après le dit plan, à savoir :

Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun vingt-huit pieds 10 pouces et trois lignes de face à la ligne inférieure du Upper City Park sur une profondeur de cent soixante-trois pieds un pouce, et une largeur sur la ligne du fond de vingt-huit pieds trois pouces et trois lignes; les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et quatre lignes entre lignes parallèles; le dit lot No 10 formant l'encoignure de la rue Camp et Upper City Park sur une profondeur de cent soixante-trois pieds un pouce, et une largeur sur la ligne du fond de vingt-huit pieds trois pouces et trois lignes; le lot 11, 8 pieds 10 pouces, laquelle diminution continue 6 pieds 10 pouces; de la, le dit ter ain reprend sa largeur et a une seconde profondeur sur la dite ligne de 9 pieds 7 pouces et trois lignes sur laquelle il a une largeur de 22 pieds 9 pouces; le tout d'après un plan dudit terrain annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, ancien notaire en ladite ville, en date du 9 février, 1836. Cette bâtisse est dans le cour du centre de produit et sera toujours en demande et rapportera un bon loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit à 7 pour cent par an d'intérêt jusqu'à parfait paiement; garantie hypothécaire spéciale et privilège du vendeur avec la clause usuelle de sécurité; taxes de 1890 assumées par l'acquéreur; et en cas de défaut de payer 10 pour cent seront exigés au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Octave Morel, notaire.

25 juin—25 28—5 12 19 26 juil

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage à double corps de logis recouvert en ardoises.

Nos 101 et 103 rue Cypress, entre les rues Clara et Willow.

Succession de Mme Mary D. Bradley, décédée.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Caron'elet.—SAMEDI, 19 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 16 juin 1890, dossier No 29,313, pour le compte de la succession de Mme Mary D. Bradley, décédée, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, les rues Cypress, Clara et Willow, désigné par le lot : "C", 1 quel lot mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Cypress sur une profondeur de 62 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles; le lot ne dit formant l'encoignure de l'une alle de chaque côté de 3 pieds de pouce; il avoient rue Cypress, d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à double corps de logis recouvert en ardoises, connu comme les Nos 101 et 103 rue Cypress, avec deux chambres, cuisine et cuves, avec deux chambres, cuisine et cuves.

Termes.—Comptant en passant les titres. 10 pour cent payé comptant sur les lieux, et le reste à un et deux ans de crédit à 7 pour cent par an d'intérêt, le tout payable en billets de l'adjudication.

Actes de vente pardevant James Simon, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 juin—18 22 29—juillet 6 13 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 15me jour d'avril 1890, jugement a été rendu dans cette affaire intitulée et numérotée comme suit, savoir :

Zenaide M. Verneuille vs. Son mari—Division C No 29,685.

Sur motion de P. O. Peyroux, avocat pour la plaignante, et en prononçant à la cour les preuves de la plaignante et de la loi et l'évidence étant en en faveur et contre le défendeur, il est ordonné que le jugement par défaut rendu le 8me jour d'avril 1890 soit sur une ligne oblique de huit pieds six pouces, nulle à peu près sept pieds sur une ligne droite au petits et il joint la ligne du côté vers la rue Carondelet, étant la portion du fond du lot de terre, désigné par le numéro soixante-treize, sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, annexé à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, le troisième jour de décembre 1866, étant un acte de vente par la succession de Mme Marie Magdeleine Lanfrey à Joseph H. Wilson. Les deux dits morceaux, dorénavant et irrévocablement décrits, formant ensemble un lot de trente pieds, quatre lignes de face à la rue Felicity sur une profondeur de vingt-trois pieds un pouce et six lignes, ledit lot des sept lots sont désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sur un plan du dit lot dressé par Arthur de Armas de cette voyer en date du 21 avril 1890, et annexé à l'acte de vente du dit lot No 1 du dit lot, à John Q. Flynn, passé pardevant George C. Prout, notaire, le 27 septembre 1886, et ayant les mesures suivantes d'après le dit plan, à savoir :

Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun vingt-huit pieds 10 pouces et trois lignes de face à la ligne inférieure du Upper City Park sur une profondeur de cent soixante-trois pieds un pouce, et une largeur sur la ligne du fond de vingt-huit pieds trois pouces et trois lignes; les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Upper City Park, sur une profondeur de cent trente six pieds six pouces et quatre lignes entre lignes parallèles; le dit lot No 10 formant l'encoignure de la rue Camp et Upper City Park sur une profondeur de cent soixante-trois pieds un pouce, et une largeur sur la ligne du fond de vingt-huit pieds trois pouces et trois lignes; le lot 11, 8 pieds 10 pouces, laquelle diminution continue 6 pieds 10 pouces; de la, le dit ter ain reprend sa largeur et a une seconde profondeur sur la dite ligne de 9 pieds 7 pouces et trois lignes sur laquelle il a une largeur de 22 pieds 9 pouces; le tout d'après un plan dudit terrain annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, ancien notaire en ladite ville, en date du 9 février, 1836. Cette bâtisse est dans le cour du centre de produit et sera toujours en demande et rapportera un bon loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit à 7 pour cent par an d'intérêt jusqu'à parfait paiement; garantie hypothécaire spéciale et privilège du vende